Image not found or type unknown

Impossibilité de retirer mon billet TGV à la borne

Par **Leblanc Louis**, le **15/06/2017** à **21:15**

Bonjour, j'ai acheté un billet TGV sur internet, la seule option disponible était le retrait en borne. Or bien après avoir payé ce trajet j'ai du faire opposition sur ma carte suite à des arnaques internet. Je me vois dans l'impossibilité de retirer le billet en borne puisque ma carte est invalidée. SNCF refuse de me remettre le billet et me demande d'annuler celui là, d'en racheter un et de demander un remboursement du premier !!!!
Ne sont-ils pas obligés de me remettre le billet que j'ai acheté, preuve à l'appui ?

Par **janus2fr**, le **16/06/2017** à **07:48**

[citation]Ne sont-ils pas obligés de me remettre le billet que j'ai acheté, preuve à l'appui ?[/citation]
Bonjour,
Leur obligation est de respecter leurs conditions générales de vente. Avez-vous regardé s'il y est noté que seul un retrait avec votre carte bancaire est possible ? Je pense que oui...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés